



Quelle
école
pour quelle
société?

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
L'ÉCOLE
DE LA RÉUSSITE DE
TOUS !



À partir d'un constat partagé

« J'AI EU DES NOTES CATASTROPHIQUES ET ÇA A ÉTÉ UN BLOCAGE. ON M'A TRAITÉE DE RATÉE. TOUTE MA VIE, JE L'AI VÉCU ET MÊME ENCORE À L'HEURE D'AUJOURD'HUI, JE LE RESENS. »

UN PARENT

Lorsque, sur le sujet de l'École, on écoute les parents connaissant la grande pauvreté, on ne peut qu'être interpellé par les histoires trop souvent douloureuses qu'ils rapportent de leur propre parcours scolaire, et en même temps par l'espoir immense qu'ils mettent dans l'École pour qu'elle soit l'instrument d'un meilleur avenir pour leurs enfants.

Jeunes et enfants s'accordent avec leurs parents dans leur expression très directe sur ce qu'ils vivent à l'École.

**En septembre 2011,
le CESE (Conseil Économique
Social et Environnemental)
publiait le rapport et l'avis
Les inégalités à l'École .**

Il y est écrit :

« Les difficultés de départ des élèves à l'école élémentaire restent étroitement corrélées à la situation sociale de leurs familles...

Les résultats aux évaluations à l'entrée au Cours Préparatoire sont déjà très différenciés socialement et les enfants de milieux sociaux favorisés et/ou dont les parents sont très diplômés progressent davantage pendant leur scolarité primaire. Seulement 24 % des enfants d'ouvriers et d'inactifs parviennent en 6^e sans redoublement alors que c'est le cas de 65 % des enfants de cadres, d'enseignants et de chefs d'entreprise...

Le collège aggrave encore ces inégalités liées à l'origine sociale des élèves et, surtout, il les révèle au grand jour, au moment où les élèves entrent dans l'adolescence et se rapprochent des premiers choix d'orientation. »

(Avis Les inégalités à l'École page 10)

« Pour la France continentale, les difficultés principales concernent avant tout des territoires urbains. Elles sont alimentées par la concentration de populations défavorisées dans certaines périphéries des grandes agglomérations. Ce processus va de pair avec des phénomènes de ségrégation scolaire qui déstabilisent les écoles et les collèges des secteurs urbains entiers, parfois même à l'échelle de tout un département.

Une situation socio-éducative aussi clivée, dans laquelle les tensions autour des enjeux de l'école sont exacerbées, finit par affecter le climat général des apprentissages à l'échelle de toute une agglomération. Des études récentes ont fait apparaître que les résultats globalement obtenus par les élèves des départements d'Île-de-France, hors Paris, sont finalement inférieurs à ce qu'ils devraient être compte tenu de la richesse moyenne des habitants et du niveau de développement économique de ces territoires. À l'inverse, des territoires moins clivés socialement dans lesquels la mixité sociale continue d'exister dans les écoles et les collèges obtiennent, en moyenne, une meilleure réussite de leurs élèves. »

(Avis Les inégalités à l'École page 12)

**« J'AI TOUJOURS
ÉTÉ AU FOND DE LA
CLASSE. LES PROFS
NE M'INTERROGEAIENT
JAMAIS. »**

UN PARENT

**« QUAND ON EST REJETÉ
PAR LES AUTRES ÉLÈVES,
LES PROFS NE VOIENT PAS,
NE COMPRENNENT PAS,
N'AIDENT PAS.
DU COUP, ON ABANDONNE. »**

UN ÉLÈVE

**« SI TU N'AS PAS
D'AMIS À L'ÉCOLE,
TU N'AS PAS LE COURAGE
D'Y ALLER. »**

UN ÉLÈVE

**« LES JEUNES VEULENT
FAIRE DES CHOSES, MAIS
CE N'EST PAS POSSIBLE.
CELA BRISE LEUR
MOTIVATION, CAR ILS
SONT ORIENTÉS VERS
DES CHOSES QU'ILS NE
SOUHAITENT PAS. CELA
CASSE LEURS RÊVES. »**

UN PARENT

Une plateforme citoyenne construite avec tous les acteurs

Dès son origine, le Mouvement ATD Quart Monde a mis en avant la nécessité de l'accès aux savoirs et à la culture comme une clé essentielle de l'éradication de la grande pauvreté.

L'accès de tous au droit fondamental à l'éducation (article 26 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*) doit se faire avec tous et par la mobilisation de tous¹.

La volonté de constituer une plateforme citoyenne pour porter aux responsables politiques des propositions sur l'École est née du constat de l'aggravation de la situation des enfants des familles les plus défavorisées à l'École.

1. pour reprendre le titre du rapport Robert du Conseil Économique et Social de 2003 (« L'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous. »).

Les Ateliers pour l'École

Une étape fondamentale dans la construction de cette plateforme a été la tenue à l'École Normale Supérieure de Lyon, les 11, 12 et 13 novembre 2011 des Ateliers pour l'École.

Les 440 participants à ces Ateliers se répartissaient en cinq groupes d'acteurs :

- militants de milieux populaires ;
- parents intéressés par la réussite de tous les enfants ;
- professionnels de l'École ;
- autres professionnels et personnes intéressés par la réussite de tous les enfants ;
- chercheurs universitaires.

Pendant trois jours, ces participants ont contribué à l'élaboration de propositions dont les ébauches provenaient :

- des projets pilotes menés pendant quatre ans par ou avec le Mouvement ATD Quart Monde ;
- du travail du Comité inter-partenarial durant l'année 2011.

Le Comité inter-partenarial

À partir du constat fait ci-dessus et de la volonté de constituer une plateforme citoyenne, douze organisations se sont réunies pour la première fois en février 2011 :

- ATD Quart Monde
- SGEN-CFDT (Syndicat Général de l'Éducation Nationale) appartenant à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail). Ensemble des personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.
- SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements du Second degré) appartenant à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire). Enseignement secondaire.
- SNUIPP-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc) appartenant à la FSU. Enseignement primaire.
- SNPDEN (Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale) appartenant à l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes). Enseignement secondaire.
- APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)
- FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves)
- PEEP (Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)
- AGSAS (Association des Groupes de Soutien au Soutien)
- AMF (Association Montessori de France)

- GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle)
- ICEM-Pédagogie Freinet (Institut Coopératif de l'École Moderne, pédagogie Freinet)

Le Comité inter-partenarial ainsi constitué s'est réuni six fois durant l'année 2011. Il a validé les thèmes de travail des Ateliers pour l'École et approuvé les ébauches de propositions avancées par ATD Quart Monde et soumises à l'examen des participants des Ateliers.

La rédaction de ce texte (plateforme) a été menée sous la responsabilité de ce Comité qui s'engage à la diffuser.

Les fondations de la plateforme

La préparation des Ateliers pour l'École, leur contenu, leurs conclusions se sont appuyés en grande partie sur l'expérience, la pensée, l'expression des parents, des jeunes, des enfants connaissant la grande pauvreté. Ces personnes ont été actrices dans les projets pilotes du Mouvement ATD Quart Monde. Des enseignants se sont engagés à leur côté. Les propositions qui suivent ont été écrites en référence à ces personnes pour construire l'École de tous. Les cinq groupes d'acteurs qui se sont rencontrés aux Ateliers pour l'École

ont croisé leurs savoirs d'expérience, leurs savoirs d'action, leurs savoirs de chercheurs pour aboutir à ces propositions. Les membres du Comité inter-partenarial ont chacun sur le sujet de l'École des options qui leur sont propres. Cependant, ils se reconnaissent dans deux valeurs communes, mises en acte pendant les Ateliers pour l'École :

- **Toute pédagogie repose sur l'affirmation que tous les enfants sont capables d'apprendre.**
- Toute pédagogie doit contribuer à construire et respecter l'égalité de dignité de tous.

Objectifs de la plateforme

Les propositions seront portées à la connaissance des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives de l'année 2012.

Les organisations membres du Comité inter-partenarial informeront leurs adhérents de cette plateforme, pour en favoriser la diffusion.

Une campagne d'information sera menée afin que tout citoyen intéressé par la réussite de tous et toutes à l'École puisse se saisir de ces propositions et les soutenir.



**4 GRANDES
ORIENTATIONS
+ 6 PROPOSITIONS
+ 2 CHANTIERS
MAJEURS**

L'objectif de ces propositions est d'avancer sans tarder vers l'École de tous et avec tous, en s'appuyant sur l'expertise des personnes des milieux les plus défavorisés. C'est ainsi que la mise en œuvre de ces propositions initiera des ruptures par rapport à l'état actuel de l'école tel que décrit dans le constat.

Les propositions n'ont pas vocation à constituer un projet global sur l'École. Elles portent sur quatre thèmes identifiés comme déterminants pour les enfants et les jeunes les plus défavorisés et s'articulent entre elles :

- p.10 Dialoguer, travailler ensemble parents, professionnels et enfants...**
- p.12 Pour donner à tous les enfants la possibilité de coopérer, de travailler et créer ensemble.**
- p.14 Pour atteindre ces objectifs : mettre en œuvre une formation initiale et continue adaptée des professionnels de l'École.**
- p.16 Permettre une orientation réfléchie**

Dialoguer, travailler ensemble parents, professionnels et enfants...

Lever les malentendus école-famille.

Création d'un espace-parents dans les écoles et les collèges

Les projets pilotes menés par ou avec le Mouvement ATD Quart Monde montrent que la qualité des relations parents-enseignants est déterminante pour la réussite des enfants, et ce dès l'école maternelle. Cette relation ne fonctionne pas bien aujourd'hui dans les écoles et collèges, tout particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'École. Un enfant qui ressent entre ses parents et ses enseignants des discordances allant jusqu'à la déconsidération, ainsi que des dissonances entre les savoirs de l'école et ceux de son milieu, se met à redouter l'école et est entravé dans ses apprentissages.

Un espace-parents dans l'école et le collège permettra d'accueillir tous les parents afin que s'instaure un dialogue régulier entre parents et entre parents et enseignants, afin de faire vivre la co-éducation, dans le respect mutuel des rôles de chacun. Dans cet espace sera or-

ganisée la participation des parents à la vie de l'école ou du collège.

L'espace-parents est un outil dont l'un des objectifs est de lever les malentendus école-famille afin de permettre la réussite de tous les élèves.

Pour cela quelques conditions sont indispensables :

➤ **Ce lieu doit être accessible facilement**, aussi bien à l'école qu'au collège.

➤ **Un professionnel contribuera à animer cet espace** pour permettre la communication entre tous, parents, enfants, enseignants. Il accueillera les parents en étant attentif à ceux qui sont les moins familiarisés avec ce type de rencontre. Il devra travailler avec les associations de parents d'élèves et les partenaires du quartier (centre social, associations d'éducation populaire..).

➤ L'animateur et les partenaires du quartier auront la volonté de **solliciter l'avis des parents** qui ont le plus de mal à franchir les portes de l'école sur tous les sujets abordés à l'espace-parents. Les parents les plus à l'aise avec l'école pourront

devenir des « parents-relais » donnant confiance aux autres parents.

➤ **La participation des enseignants** à la vie de cet espace est indispensable et s'intégrera dans leur temps de travail.

➤ **Les Projets Éducatifs Locaux** prendront en compte l'existence de cet espace-parents.

➤ Cet espace donnera lieu à au moins **une rencontre annuelle collective** entre les enseignants et les parents, préparée par des rencontres entre parents et des rencontres entre enseignants sur des sujets choisis en commun.

➤ **Les budgets d'investissement et de fonctionnement** (y compris le salaire de l'animateur) devront faire l'objet d'une subvention de l'État pour éviter les inégalités territoriales que pourraient engendrer des différences de moyens entre communes ou départements.

Rencontres individuelles parents-enseignant-enfant sur le thème de la réussite de l'enfant

Un échange autour de deux questions.

En collège, les textes officiels prévoient les rencontres individuelles entre les parents et les enseignants, sans exclure les collégiens eux-mêmes. Ces rencontres se passent souvent dans des conditions telles que les parents qui ont le plus de mal à venir dans l'établissement ne s'y rendent pas. L'occasion d'un nécessaire dialogue parents-enseignants autour de l'élève est ainsi manquée.

A l'école primaire, ces rencontres individuelles sont souvent provoquées à l'ini-

« POUR CONNAÎTRE L'ENFANT, C'EST IMPORTANT D'EN PARLER ENTRE L'ENSEIGNANT ET LE PARENT SURTOUT SI L'ENFANT A DU MAL À APPRENDRE. »

UN PARENT

tiative des enseignants quand la situation scolaire de l'enfant est préoccupante. La proposition est de systématiser deux fois dans l'année, aussi bien à l'école qu'au collège, une rencontre parents-enseignant-enfant. L'échange se fera autour de deux questions :

➤ **Comment l'enfant, l'adolescent, peut-il réussir ?**

➤ **Comment chacun des trois partenaires peut-il s'engager dans cette réussite ?**


Cela nécessite de partager la connaissance que chacun a de l'enfant ou du jeune et de prendre en compte l'ensemble de ses compétences et de ses centres d'intérêt.

Ces rencontres visent à construire avec les parents et l'enfant ou le jeune un parcours de réussite qui donne le goût et le plaisir d'apprendre.

Leur préparation suppose de faire émerger avec l'enfant ou le collégien les points d'appui sur lesquels valoriser les progrès et construire le parcours de réussite.

Cette évaluation doit être faite en des termes accessibles aux parents et aux enfants, en évitant les formulations trop compliquées.

Afin de permettre à tous les parents de s'y sentir invités (et non convoqués) et d'en percevoir l'intérêt, l'espace-parents jouera pleinement son rôle de relais et d'accueil.



... pour donner à tous les enfants la possibilité de coopérer, de travailler et créer ensemble.

L'École prépare l'enfant à bâtir la société de demain. Elle doit donc favoriser la coopération entre tous, y compris dans la classe. La coopération est l'une des conditions de la réussite de tous les enfants. Les trois propositions qui suivent donnent trois temps précis de mise en œuvre de la coopération, de construction d'une éthique de la coopération.

Apprentissages et devoirs scolaires effectués dans le cadre de l'École

À l'école primaire, l'interdit concernant les devoirs écrits à la maison est loin d'être respecté. De plus, le travail scolaire «à la maison» aussi bien en primaire qu'au collège est source de grandes inégalités : conditions matérielles de travail, ressources documentaires, accès à internet, disponibilités et compétences des parents, etc.

Pour l'élève connaissant des difficultés plus ou moins grandes d'apprentissage, la mise au travail individuel est souvent

une mise en échec lorsqu'elle est faite exclusivement à la maison.

Pour remédier à cette situation, le temps scolaire doit englober les apprentissages et travaux personnels habituellement faits en dehors de l'école ou du collège, sous la responsabilité d'enseignants. Ce temps est une occasion privilégiée de coopération entre élèves, sous la conduite de l'enseignant. Ils peuvent ensuite mener un travail individuel dans un cadre sécurisant.

L'École doit ainsi organiser le soutien sous la responsabilité d'enseignants, sans externaliser l'aide scolaire. Les enseignants spécialisés des RASED

« IL FAUT APPRENDRE AUX AUTRES LES CHOSES QUE L'ON A APPRIS, C'EST MIEUX QUAND ON TRAVAILLE AVEC UN AMI, ÇA PASSE PLUS VITE ET ON PEUT S'AIDER. ON APPREND MIEUX QUAND ON EST EN GROUPE PARCE QUE TOUT LE MONDE DIT CE QU'IL SAIT, PLUTÔT QUE D'ÉCOUTER LES PROFS QUI PARLENT. » UN ÉLÈVE

(Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) ont toute leur place dans la prévention des difficultés scolaires et dans l'aide à apporter aux élèves.

A l'école comme au collège, cette aide doit être intégrée dans une nouvelle organisation des rythmes et du temps scolaire, adaptée aux besoins des élèves à chaque niveau de leur scolarité.

Coopération avec les partenaires du territoire de l'école ou du collège

L'école et le collège veillent à s'ouvrir à leur environnement, à leur territoire, aux parents, aux partenaires extérieurs (sociaux, culturels, sportifs... Projet Éducatif Local) notamment en menant avec eux des projets ambitieux.

► **Ils donneront lieu à un travail collectif**, impliquant une coopération entre les acteurs du projet. Ils seront l'occasion de donner aux élèves les plus en difficulté, intégrés à des équipes, un rôle essentiel dans le projet.

► **Leur contenu sera lié aux apprentissages scolaires** et aux savoirs des familles et du territoire.

► **Ils aboutiront à une présentation publique**, collective, rendant la fierté à tous les participants et au territoire.

► **Le financement de ces projets** doit être assuré dans le cadre des Projets Éducatifs Locaux, ou des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Engagement éthique et réciproque assurant à tous les parents et à tous les enfants une place d'égale dignité dans l'école ou le collège.

Dans le cadre d'une mixité sociale voulue, réfléchi et construite, la coopération nécessite que tous se retrouvent dans une égale dignité, sans jugement réciproque. Une charte éthique sera écrite dans ce sens par chaque école, rédigée en accord avec tous les acteurs (enfants compris). En collège cette problématique sera travaillée entre autres en éducation civique.

Cette charte donnera lieu à un travail annuel dans les classes.

Pour atteindre les objectifs précédents :

Mettre en œuvre
des actions de formation
initiale et continue
adaptées pour les
professionnels de l'École.

Au préalable, nous rappelons qu'il est urgent de revenir à une véritable formation professionnelle initiale des futurs enseignants et de redonner à la formation continue les moyens qui lui font défaut. Le métier d'enseignant ne consiste pas uniquement à délivrer un savoir appris au cours des études supérieures, il est fait de beaucoup d'autres compétences qui ne s'improvisent pas. Parmi ces compétences, il en est d'indispensables pour permettre la mise

en œuvre des propositions ci-dessus. Elles doivent donner lieu à des temps de formation spécifiques. Les autres personnels doivent en bénéficier également : ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), surveillants, CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), infirmières, personnels d'encadrement et d'inspection... Personnels et parents peuvent participer à des sessions de coformation.

« L'INSTIT IL ME CONVOQUE QUE QUAND ÇA VA MAL. » UN PARENT

En formation initiale

► **Réflexion approfondie sur les stéréotypes et préjugés** afin que les personnels puissent s'ouvrir à la diversité des publics accueillis par l'école.

► **Découverte de la réalité de vie des différents milieux**, en particulier des milieux défavorisés, par tout moyen permettant la rencontre, le dialogue avec des personnes en situation de pauvreté ; par l'étude économique, sociologique et historique ; par l'étude de textes de la littérature ancienne ou contemporaine.

► **Connaissance de ce qui fait obstacle à l'apprentissage.** Ouverture à ce que la recherche dit de l'échec scolaire, de ses origines, de sa reproduction, du rapport au savoir.

► **Formation à l'écoute**, au dialogue, à la communication, à la rencontre, en s'appuyant sur les ressources des milieux associatifs, d'éducation populaire et nouvelle, de centres sociaux, de centres de loisirs, etc.

► **Formation aux pratiques coopératives** notamment par la rencontre de mouvements pédagogiques. La mise en œuvre de la pédagogie coopérative doit être un objectif de formation.

► **Connaissance** et mise en œuvre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

En formation continue

► **Poursuivre et approfondir** ce qui a été commencé en formation initiale. Permettre la formation des personnels déjà en poste.

En formation initiale (en prenant appui sur les stages) et continue

► **Instituer des collectifs de travail** permettant de réfléchir en équipe. Faire bénéficier les professionnels d'éclairages scientifiques et de soutien par des formateurs, les accompagner dans l'analyse des pratiques et des situations pour trouver collectivement des solutions aux problèmes et valoriser les réussites.

On peut noter qu'à l'école primaire, des « animations pédagogiques » peuvent d'ores et déjà être consacrées à l'un ou l'autre des thèmes ci-dessus.

Permettre une orientation réfléchi.

« MON FILS ON VOULAIT
L'ORIENTER EN CAP APRÈS
LE BREVET. JE SAVAIS QUE
CE N'ÉTAIT PAS CE QU'IL
VOULAIT. JE ME SUIS
BATTUE ET IL A TERMINÉ
SA SCOLARITÉ
AVEC BAC+5. »
UN PARENT

Au collège

Les jeunes des milieux populaires et leurs familles expriment une profonde insatisfaction vis-à-vis de l'orientation. Pour lutter contre les déterminismes sociaux et pour construire la réussite de tous, l'École doit donner à tous les jeunes les moyens d'une orientation choisie et ambitieuse.

Sur la base de la réflexion et des premières propositions élaborées au cours des Ateliers pour l'École, les partenaires initiateurs de la plateforme s'engagent dans un travail commun sur l'orientation au collège afin d'aboutir à des propositions concrètes avant la fin de l'année scolaire 2011-2012.

dans l'enseignement spécialisé

Le thème de l'orientation dans le cadre de l'adaptation scolaire et de l'intégration des élèves handicapés (ASH de l'Éducation nationale), du secteur médicoéducatif et dans l'enseignement spécialisé a été

abordé aux Ateliers pour l'École à la demande des parents de milieu populaire. Les enfants de ces milieux sont très présents dans l'enseignement spécialisé.

La grande difficulté scolaire paraît trop souvent assimilée au handicap. La frontière est souvent floue et vécue de façon douloureuse par les familles. Les critères permettant d'établir le handicap doivent être mieux expliqués pour que les situations soient mieux comprises.

Le groupe qui a abordé ce thème aux Ateliers pour l'École demande que le travail continue sur cette question de l'orientation dans des circuits adaptés.

Sur la base de la réflexion et des premières propositions élaborées au cours des Ateliers pour l'École, les partenaires initiateurs de la plateforme s'engagent dans un travail commun sur l'orientation dans l'enseignement spécialisé afin d'aboutir à des propositions concrètes avant la fin de l'année scolaire 2011-2012.

Vous souhaitez soutenir cette démarche pour
construire ensemble l'école de la réussite de tous ?

Renvoyez-nous ce bon à Réseau Ecole - ATD Quart Monde, 33 rue Bergère
75009 Paris, ou connectez-vous sur www.ecoledetous.org

Contribution

Nom, Prénom

adresse postale

adresse électronique

« L'ÉCOLE C'EST IMPORTANT
 POUR AVOIR UN MÉTIER PLUS
 TARD ; LES ENFANTS DOIVENT
 S'AMUSER, RIGOLER, APPRENDRE
 DES CHOSES, DÉCOUVRIR LA VIE,
 CONNAÎTRE LES GENS. IL FAUT
 ALLER À L'ÉCOLE POUR APPRENDRE
 TOUTES CES CHOSES. CERTAINS
 D'ENTRE NOUS Y SONT HEUREUX
 PARCE QUE C'EST UN LIEU OÙ
 ILS TROUVENT DES AMIS, OÙ ILS
 AIMENT APPRENDRE. »

UN ÉLÈVE

À l'initiative d' 
 ATD
 QUART MONDE

www.ecoledetous.org

